Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris, 4e sér., 1, 1979,
section A, nº 3 : 833-836.

Première capture aux îles Gambier de *Praealticus bilineatus* (Peters, 1868) (Pisces, Blenniidae)

par L. André Maugé et Yves Plessis *

Résumé. — *Praealticus bilineatus* a été capturé pour la première fois aux îles Gambier et dans l'archipel des Australes. Ceci représente une extension intéressante de l'aire de répartition de l'espèce. Une description détaillée des spécimens est donnée.

Abstract. — *Praealticus bilineatus* is recorded from Gambier and Tubuai Islands for the first time. This represents an interesting extension of the range of this species. A complete description of the specimens is given.

Lors d'une mission en Polynésie, l'un d'entre nous (Y. P.) a rapporté un certain nombre de spécimens d'une Blennie appartenant à la tribu des Salariini et au genre *Praealticus* Schultz et Chapman, 1960 [1]. Le poisson a été rapporté à l'espèce *Praealticus bilineatus* par Victor G. Springer qui, à cette occasion, a souligné la nécessité de faire une révision de ce genre signalé pour la première fois aux Gambier et aux Australes.

Selon Herre (1953 : 810) le poisson signalé à Tahiti sous le nom de *Salarias bilineatus* (*non* Valenciennes, 1836) par Kner (Reise Novara, II : 198, 1865) et par Günther (Fische der Südsee, II : 208, 1877) pourrait appartenir à cette espèce.

L'extension de l'aire de répartition de *P. bilineatus* aux îles Gambier et Australes est intéressante. Il a semblé utile de donner une description détaillée des spécimens provenant de ces îles situées à l'une des extrémités de l'aire de répartition de l'espèce.

Praealticus bilineatus (Peters, 1868)

= *Salarias bilineatus* Peters, 1868, *Monatsber. Akad. Wiss. Berlin* : 268. Localité du type : Récif corallien à l'est de Lauang, île Samar, Philippines.

Spécimens étudiés : 15 ♂, longueurs standard comprises entre 31 et 65 mm ; 23 ♀, longueurs standard comprises entre 29,5 et 70 mm. La plupart des individus provient des îles Gambier, 1 a

* *Laboratoire d'Ichtyologie Générale et Appliquée, Muséum national d'Histoire naturelle, 43, rue Cuvier, 75231 Paris, Cedex 05.*

1. Schultz et Chapman, 1960, Bulletin 202 U.S. Nat. Mus., II : 368. Espèce-type : *Salarias natalis* Regan, 1909, par désignation originale. *Salarias natalis* Regan, 1909, *Proc. zool. Soc. London* : 405 ; localité du type : île Christmas — Océan indien.

été capturé à Raevavae (îles Australes) et 4 sont originaires de Mururoa. Ces spécimens ont été placés dans les collections du Muséum national d'Histoire naturelle sous la référence, 1978 : 515 à 519.

Description

Dorsale : (XI)-XII-(XIII), (18)-19-(20), ($\bar{x}$ pour les ♂ : 19,13 et pour les ♀ : 19,07) ; Anale : II, (19)-20-(21) ($\bar{x}$ pour les ♂ : 20,22 et pour les ♀ : 20,27) ; Pectorale : 15 (une dissymétrie de 1 rayon est apparue chez trois individus, ce qui représente 9 %) ; Pelvienne : I, 3 ; Caudale avec un nombre variable de rayons divisés, de 0 (longueur standard 30 mm) à 9 (longueur standard dépassant au moins 45 mm). La nageoire dorsale présente une profonde encoche entre ses parties épineuse et molle ; le dernier rayon de la partie molle de la nageoire est relié par une membrane au pédoncule de la nageoire caudale ; cette dernière reste libre de la nageoire dorsale. La première épine de la nageoire anale est chez la femelle partiellement masquée par la papille anale ; le dernier rayon de la nageoire est normalement libre de toute attache membraneuse avec le pédoncule de la nageoire caudale ; sur l'un des spécimens cependant, existe une membrane rudimentaire. Le rayon le plus interne de la nageoire pelvienne est grêle. La nageoire pectorale comporte au moins quatre de ses rayons inférieurs épaissis ; elle se termine distalement à un niveau généralement antérieur à l'anus.

La hauteur est comprise entre 4,88 et 6,32 fois dans la longueur standard avec une moyenne de 5,71 ($\bar{x}$ = 5,66 chez les ♀ et 5,76 chez les ♂). La tête est comprise entre 4,33 et 6 fois dans cette même longueur avec une moyenne de 4,93 ($\bar{x}$ = 4,90 chez les ♀ et 4,99 chez les ♂). L'œil est compris entre 3,13 et 4,83 fois dans la longueur de la tête avec une moyenne de 3,81 ($\bar{x}$ = 3,83 chez les ♀ et 3,93 chez les ♂).

Les dents sur les mâchoires sont incisiformes et mobiles. Leur apex est généralement teinté de brun. La mâchoire supérieure compte environ 170 dents et la mâchoire inférieure 140. Il n'y a pas de canines antérieures, mais le dentaire porte de chaque côté une forte canine postérieure. Le vomer est nu. Les deux lèvres sont sans crénelures. Les membranes branchiostèges sont libres de l'isthme. La fente operculaire n'est pas restreinte.

Il n'y a pas de cirre nucal. Le cirre supra-orbitaire est large et mince, rubanné ; sa tranche n'est point dirigée vers l'avant de la tête ; en effet, la base large du cirre est implantée selon une direction perpendiculaire ou presque à l'axe longitudinal. Ce cirre est variablement orné, mais comporte toujours une lame centrale effilée en pointe simple ; les bords

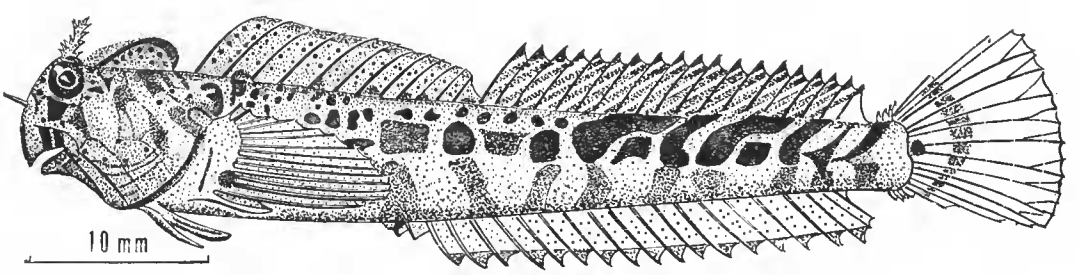

Fig. 1. — *Praealticus bilineatus* (Peters, 1868).

de la lame sont dentés et montrent des cirres latéraux courts. Le cirre nasal est généralement simple (un seul individu montre un petit cirre latéral) et implanté sur la partie dorsale du rebord de la narine antérieure.

La crête occipitale est présente dans les deux sexes. Elle apparaît, sous la forme d'un petit triangle, sur les spécimens de 30 mm de longueur standard. Elle est normalement développée chez les individus dont la longueur atteint 32 mm. La crête semble plus importante chez le mâle.

Les lignes sensorielles céphaliques comportent 10 pores circum-orbitaires, dont 1 est situé au-dessus de la narine postérieure et 1 sur le supra-orbitaire ; 4 pores mandibulaires et 6 pores préoperculaires, sans cirres. Tous ces pores sont simples. La commissure supratemporale montre un seul pore situé sur la ligne médio-dorsale juste en arrière de la crête occipitale.

La ligne latérale est incomplète. Elle se termine généralement sous la partie épineuse de la nageoire dorsale, où elle ne dépasse guère le niveau de la 9e ou de la 10e épine. Chez quelques individus, la ligne latérale s'incurve en direction du milieu des flancs ; cette partie terminale est alors constituée de courts tubules isolés qui ne dépassent pas vers l'arrière le niveau de l'origine de la nageoire dorsale molle.

Il n'y a généralement que douze épines à la nageoire dorsale et rares sont les individus qui en ont treize. Mais il faut noter que chez les individus qui ont douze épines l'intervalle entre la dernière d'entre elles et le premier rayon mou est plus grand que celui existant soit entre les diverses épines, soit entre les divers rayons mous. La place d'une treizième épine est ainsi réservée et il est permis de penser que cette espèce qui a normalement douze épines à la nageoire dorsale dérive d'une forme à treize épines.

Coloration

En milieu conservateur la coloration varie en fonction de la taille et probablement du sexe. Les petits individus sont clairs avec des marques brunes très atténuées, les grands spécimens sont très foncés sans marques discernables. Les seuls éléments constants de la livrée sont la coloration des nageoires dorsale et anale, une tache brune ocellée à la base des rayons médians de la nageoire caudale et, dans une moindre mesure, les maculatures de la gorge et de la crête occipitale.

L'ensemble du corps est régulièrement « sablé » de mélanophores. Le péritoine est foncé ou noir.

La dorsale épineuse est initialement hyaline avec une bande submarginale brune et quelques maculatures brunes (30 mm). Elle s'assombrit progressivement et les maculatures s'organisent en stries courtes et en points (36 mm), puis exclusivement en points dont le nombre croît jusqu'à ce que l'individu atteigne une taille d'environ 40 mm. La coloration définitive semble être une double rangée de gros points brun rouge sur chacune des membranes interradiaires. La partie molle de la nageoire dorsale est initialement (30 mm) uniformément brun gris, avec une bande brune submarginale ; elle montre cependant des amorces de stries claires. Le nombre de celles-ci s'accroît avec l'âge et l'aspect de la nageoire se modifie : elle montre des stries brunes très obliques, parfois anastomosées entre elles et séparées par des interespaces étroits et clairs.

La nageoire anale est hyaline à une taille de 30 mm, mais elle montre de petites accumulations de chromatophores à l'extrémité subdistale de chaque rayon. A une longueur de

36 mm la nageoire est largement bordée de gris. Lorsque la taille est supérieure, elle est uniformément gris noirâtre.

La nageoire caudale montre, à la base des rayons médians, un point noir dont la bordure est parfois diffuse et souvent largement occellée de clair. Le reste de la nageoire présente des maculatures brun foncé indistinctes.

Les nageoires pelviennes suivent la coloration générale du corps et sont soit claires, soit foncées.

Souvent une épaulette brune, verticale, apparaît sur la base de la nageoire pectorale ; la base des rayons est soulignée, dans la moitié dorsale de la nageoire, par une ligne ou une tache brune et, dans la moitié ventrale, par une tache claire.

A une longueur standard de 30 mm la crête occipitale est réduite à un minuscule triangle noir. Elle est normalement développée chez les individus d'une longueur standard supérieure à 32 mm et montre sur les 2/3 postérieurs une tache brune semi-lunaire. Selon les individus, cette tache est plus ou moins foncée. La crête porte, en outre, un nombre variable de points foncés, les uns larges et diffus, les autres petits et à contours nets ; plus rarement la crête occipitale est entièrement foncée ou bien ne montre que des taches diffuses.

Sur les individus de coloration claire, la gorge montre un point médian brun, évoluant en chevron avec l'âge, et encadré par un double chevron. De chaque côté, celui-ci est limité par une barrette brune s'étendant entre le rictus et la base de la nageoire pelvienne. Sur les individus de coloration foncée, l'ensemble de la gorge varie du brun noirâtre au noir. Les lèvres sont alors noires et parfois toute la partie dorsale du museau prend la même teinte. La série examinée montre que tous les stades sont possibles entre les deux types de coloration.

Les jeunes individus ont sur le corps une dizaine de barres verticales brun rouge, grossièrement groupées par aire. Certaines de ces barres débordent sur la base de la nageoire dorsale. A une longueur standard de 50 mm, cette livrée a presque complètement disparu. Elle ne subsiste que sur la partie dorsale des flancs et à la base de la nageoire ; sous la ligne axiale du corps elle ne subsiste que sous la forme de taches quadrangulaires. Au-delà de 50 mm en longueur standard, la livrée tend vers une coloration foncée plus ou moins uniforme et les maculatures, lorsqu'elles subsistent, sont des marbrures indistinctes.

Les photographies en couleur de cette espèce montrent une ornementation céphalique chez la femelle, telle que nous l'avons figurée. La coloration générale est vert-jaune, les maculatures sont brunes. La nageoire pectorale est jaune orangé. La coloration du mâle rappelle celle de la femelle mais en plus sombre ; les chevrons des flancs sont presque noirs au-dessus de la ligne axiale et violet clair en dessous.

LITTÉRATURE CITÉE

Herre, 1939. — The Philippine Blennies. *Philipp. J. Sci.*, **70** (4) : 315-372.

— 1939. — Check list of Philippine fishes. Research Report 20, Fish and wildlife Service.

Smith-Vaniz, W. F., et V. G. Springer, 1971. — Synopsis of the tribe Salariini, with description of five new genera and three new species. *Smithson. Contrib. Zool.*, **73**.

Manuscrit déposé le 21 septembre 1978.